

SC-20/CONF.232/6  
Paris, le 25 septembre 2020  
Original: anglais

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

### Conseil international de coordination du programme sur l'homme et la biosphère (MAB)

Trente deuxième session

#### SESSION EN LIGNE

27-28 octobre 2020

#### **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISoire : Rapports sur les activités menées par les états membres / les réseaux régionaux et thématiques dans le cadre du MAB avec un accent particulier mis sur le Plan d'action de Lima.**

1. Les représentants des États membres, des réseaux régionaux et thématiques du MAB et des réseaux de réserves de biosphère sont invités à présenter brièvement leurs activités respectives qu'ils ont menées depuis le dernier CIC-MAB. Tous les États membres et réseaux sont également invités à remettre au Secrétariat du MAB leurs rapports écrits, qui seront publiés sur le site Internet du MAB dans la langue dans laquelle ils auront été reçus. Les États membres et les représentants des réseaux sont invités à centrer leurs rapports sur la mise en œuvre du Plan d'action de Lima (PAL) pour le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO et son Réseau mondial des Réserves de biosphère (2016-2025).
2. Outre une description des activités passées, les représentants des États membres et des réseaux sont aussi invités à résumer les activités futures qu'ils prévoient de mettre en place et à identifier les possibilités de coopération connexes avec d'autres États membres, réseaux ou le Programme MAB dans son ensemble.
3. Afin de faciliter une discussion éclairée sur les rapports et les projets thématiques et de recherche collaboratifs connexes, les représentants des États membres et des réseaux sont encouragés à soumettre leurs rapports bien en amont de la session du Conseil.
4. Les représentants d'institutions qui souhaiteraient proposer une coopération future avec la communauté du MAB sont encouragés à participer au débat sur ce point.
5. Le CIC-MAB est invité à prendre note des rapports nationaux et des réseaux présentés et/ou mis à disposition sur le site Internet du MAB et à débattre de leurs contenus, conclusions et suggestions de coopération future éventuelle, notamment dans le contexte de la Stratégie du MAB et du PAL.